

le journal DE LA HARPE

N° 7 FÉVRIER-MARS-AVRIL 1989

Conçu, réalisé et édité par l'Association "LE CHENE A DEUX CRIS"
17, strada Trois Forget - 29000 QUIMPER
Tél. 98.53.44.41 (18 h 30 - 22 h 00)

BIMESTRIEL DIFFUSÉ EXCLUSIVEMENT PAR ABONNEMENT
TARIF ANNUEL : France : 120 F - Europe : 150 F - Autres pays : 180 F
Soutien à partir de 200 F
Directeur de la publication : François HASCOET
Impression : IMPRIMERIE DU MARIN
N° ISSN : 0991-9309 - Tirage : 500 exemplaires

Paddy CAFFERKY, fabriquant de harpes irlandaises

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ET QUELLE A ÉTÉ VOTRE MOTIVATION POUR DEVENIR LUTHIER ?

En 1974, je me trouvais à Londres et décidai de prendre des leçons de guitare car, depuis longtemps, je voulais construire un instrument de musique mais ne savais pas précisément lequel à ce moment-là. Ainsi, j'en arrivai à suivre un cours de fabrication d'instruments où je fis ma première guitare. Bien que réussite (je la possède toujours), j'en fus insatisfait. Puis, un jour, dans une bibliothèque, je suis tombé sur les plans d'une harpe et là je me suis dit : "ça y est : ce que je veux faire, c'est une harpe irlandaise !". De retour en Irlande, à Dublin, je me suis mis à construire ma première harpe, faite entièrement à la main. Je fis le tour de plusieurs harpeurs afin d'avoir leur opinion et ceci m'a aidé énormément. Je ne vendis pas cette harpe car ce n'était pas un instrument parfait ; de plus, c'était pour moi le symbole d'une histoire d'amour. La deuxième harpe que j'entrepris fut différente ; en effet, je changeai la forme pour pouvoir obtenir une différence de longueur de cordes : ce qui produit un effet sur le timbre de l'instrument. Je continuai à modifier la forme et maintenant je suis arrivé à construire un modèle de harpe tout à fait harmonieuse qui semble satisfaire aussi bien les professionnels que les amateurs. Donc, depuis 1975, je me considère comme luthier professionnel.

CONCERNANT LA HARPE IRLANDAISE ?

Personnellement, je n'ai pas suivi d'école. J'ai fait mes propres recherches dans le domaine de la harpe (ancienne et moderne) et l'avis des musiciens concernés a été salutaire pour moi.

POUVEZ-VOUS FAIRE UNE DESCRIPTION RAPIDE DE VOTRE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DE VOS DIFFÉRENTS MODÈLES ?

A mon avis, il y a beaucoup de points spécifiques pour la fabrication d'un tel instrument comme par exemple le choix d'une partie du bois qui aura séché le plus longtemps possible dans de bonnes conditions tandis que l'autre partie sera plus souple afin d'obtenir un bon son. Du début à la fin de la création d'une harpe, il faut entre deux et trois mois. Mais entre temps, nous (mon épouse, Toni, et moi) travaillons sur plusieurs exemplaires à la fois. Aux différentes étapes, il faut mettre l'instrument de côté avant de pouvoir le reprendre et le terminer définitivement. Ensuite, vient la finition (polissage, etc ..), opération qui est prise en main par Toni (qui s'occupe aussi du secrétariat). Le système de demi-ton, que j'ai dessiné moi-même, est très juste et efficace. Nous proposons à notre clientèle deux modèles de base : l'un à 32 cordes, l'autre à 34 cordes et occasionnellement, nous travaillons sur commande. Nos harpes sont montées aussi bien avec des cordes de boyau ou de nylon, les premières semblent préférées car produisant un meilleur son.

QUI VOUS ACHÈTE VOS HARPE, COMBIEN COUTENT-ELLES ET QUEL EST LE DÉLAI DE LIVRAISON ?

La plupart de nos harpes

AVEZ-VOUS SUIVI UNE ÉCOLE PARTICULIÈRE OU AVEZ-VOUS VOTRE PROPRE RECHERCHE



(suite et fin page 9)

Stéphanie, Félicité DUCREST, Marquise de SILLERY, Comtesse de GENLIS Une Egérie entre deux royautés

Lors de l'article consacré à Robert Nicolas Charles BOCHSA, j'ai évoqué brièvement la silhouette de Mme de GENLIS qui avait fait épouser sa nièce, Georgette DUCREST, au célèbre harpiste.

Il est difficile de cerner exactement le talent de Mme de GENLIS à travers ses nombreux écrits où elle se présente toujours avantageusement. Cependant, on peut penser qu'elle avait acquis une solide technique sur la harpe.

Stéphanie Félicité DUCREST, Comtesse de GENLIS, Marquise de SILLERY, est née à Champcéry, près d'Autun, le 25 janvier 1746, dans une petite gentilhommière bourguignonne. Dès sa naissance, elle vécut dans un milieu où l'on cultivait la musique : sa mère jouait du clavecin - comme toutes les "dames" de l'époque - son père était excellent violoniste. Il jouait aussi de la trompe de chasse car ce seigneur, s'il était de vieille noblesse, menait un train de vie au-dessus de ses moyens et chassait à courre.

Dès qu'elle eut sept ans, sa mère jugea que Félicité avait besoin de respirer l'air de la capitale qui, si elle n'était pas polluée par nos voitures et nos cheminées, l'était tout autant par les ordures en tous genres qui salissaient les rues.

Félicité et sa mère trouvèrent d'abord un gîte chez leur cousine, Mme de BELLEVAUX, qui, s'enthousiasmant pour la jolie physionomie et le maintien de la jeune fille, lui fit commencer la musique. Elle vivait dans une atmosphère luxueuse, allant au spectacle tous les soirs et participant aux dîners de "grandes personnes". Mais une brouille intervint entre les deux cousines et Félicité et sa mère se retrouvèrent quasiment sur le pavé ...

Pas pour longtemps, car, à la fin de 1758, le Fermier Général LE RICHE DE LA POUPELINIERE leur ouvrit les portes de sa somptueuse résidence de Passy.

LA POUPELINIERE, qui avait 66 ans, tomba follement amoureux de l'adolescente qu'était devenue Félicité qui, elle, n'en avait que 13. Il lui fait donner des leçons de chant avec PELLEGRINO, de danse avec DES-HAYES, d'accompagnement au clavecin avec PHILIDOR mais surtout de harpe avec Georges Adam GOEPPFERT, qui faisait partie de sa chapelle musicale. Ce musicien fut le premier à faire entendre la harpe au Concert Spirituel à

Paris. On le surnommait "Le Roi David"; mais il ne semble pas qu'il ait eu un grand talent.

En outre, Félicité jouait de la guitare, du pardessus de viole, de la musiette et du tympanon ! Mais, toute sa vie, son instrument favori resta la harpe.

Les goûts dispendieux de son père ayant ruiné sa famille, elle n'éprouva aucune honte à se produire dans les salons moyennant finances : elle touche 25 louis si le concert ne dépasse pas un quart d'heure.

Elle commence à avoir une haute opinion de sa personne. Le 12 mars 1759, elle confie à un rédacteur du journal "La Feuille Nécessaire" qu'elle surpasse son Maître GOEPPFERT et, par la même occasion, tous les harpistes de l'époque ! ... Plus tard, dans sa "Méthode pour la harpe", elle se flatte qu'à 13 ans elle réforma le doigté de son professeur : "Je le méditai et le composai à peu près tel que je l'ai conservé". D'après ses écrits, elle travaillait sa harpe 7 et parfois 12 heures par jour ! L'une de ses biographes, la savante Michel BRENET (Antoinette BOBILLIER, dite), se demande si Mme de GENLIS était vraiment musicienne ... C'est aussi une question que je me pose. Je crains qu'il ne lui ait manqué les qualités de cœur et de sensibilité qui font d'un virtuose un véritable artiste. Mais il est certain qu'elle devait, après un pareil entraînement, avoir acquis une solide technique : en 1760, il n'y avait pratiquement pas de littérature pour la harpe et dans ses mémoires, elle nous confie qu'à part quelques "niaiseries" de GOEPPFERT, elle joue les pièces de clavecin les plus difficiles de MONDONVILLE, RAMEAU, SCARLATTI, ALBERTI, HAENDL et même les ouvertures des deux Iphigénies ? III ...

A 16 ans, elle a la chance d'épouser Charles Alexis BRULART, Marquis de SILLERY, Comte de GENLIS, qui appartenait à la noblesse fortunée de l'époque. Ce mariage fit assez de bruit dans la bonne société ; aussi, la mère de la nouvelle comtesse de GENLIS, se mit sous la protection de sa parente, la marquise de MONTESSON, épousemorganatique du duc d'Orléans. Félicité eut alors ses grandes et ses petites entrées au Palais-Royal, résidence du prince.

Nommée dame d'honneur de sa belle fille, la duchesse de CHARTRES, une commune passion pour la harpe réunit les deux femmes. Des sonates de Jean BAUR, dédiées à la duchesse, nous

prouvent que, si Mme de GENLIS était une virtuose, la duchesse ne l'était pas moins car ces sonates sont assez difficiles à jouer.

Mais bientôt ce qui devait arriver advint : le duc de CHARTRES s'enflamma pour la belle comtesse et, non content d'en faire sa maîtresse déclarée, quelques années après il lui confia le soin d'éduquer ses enfants légitimes avec le titre de "gouverneur" ! ... Cette situation cocasse inspira les caricaturistes qui représentaient Mme de GENLIS armée d'un bâton en sucre d'orge et d'une férule ...

Le "gouverneur" s'installa rue de Bellechasse (rue qui existe toujours dans le 7ème arrondissement de Paris) où elle organisa un véritable pensionnat, élevant pêle-mêle les enfants légitimes du duc de CHARTRES et les deux filles qu'elle avait eu de ses amours avec celui-ci. Bien entendu, tout le monde joue de la harpe.

La baronne d'OBBERKIRCH, dans ses mémoires, juge la comtesse sans aménité : "C'est une vaniteuse ; un ridicule immense : c'est sa harpe. Elle la porte partout, elle en parle lorsqu'elle ne l'a point ... Elle joue sur un crouton de pain et s'exerce avec une ficelle".

En 1770, était arrivé à Paris un éminent harpiste : Francesco PETRINI (dont nous aurons l'occasion de faire plus ample connaissance dans un prochain numéro, si vous le voulez bien !).

Aussi intrigant que Mme de GENLIS, ces deux personnages étaient faits pour s'entendre. Admis dans le cercle de la comtesse, il s'empressa de lui dédier des sonates ; et, pour faire bonne mesure, il en dédia aussi à Mlle d'ORLEANS.

Mme de GENLIS avait imaginé de jouer avec les cinq doigts de la main droite. Cette position incommode réduisait encore la sonorité des harpes du XVIIIème siècle qui, déjà, étaient assez confidentielles. Tous les harpistes qui me font l'honneur de lire cet article - s'ils ont eut la curiosité de tenter l'expérience - s'apercevront que les muscles de l'avant bras (pronateurs et supinateurs) qui jouent un grand rôle dans le jeu harpistique, n'agissent plus : la main étant complètement renversée pour que l'auriculaire ait accès au plan des cordes. PETRINI trouve cette technique géniale et l'exprime dans la dédicace des sonates : "Vous dédier cet ouvrage, c'est vous offrir ce qui vous appartient : on a des droits sur ce qu'on

embellit. Mes compositions, sans doute, sont bien au-dessous de vos talents, mais j'ai compté sur vos bontés pour l'auteur !".

Malgré cette dédicace courtisane, si Francesco PETRINI emploie ce fameux auriculaire dans les sonates qu'il dédie à Mme de GENLIS, il se garde bien d'en faire autant dans les oeuvres qu'il réserve à son usage personnel

Vers 1780, était arrivé à Bellechasse une mystérieuse anglaise prénommée Pamela. Personne ne savait qui elle était. Mais les historiens, à qui rien ne résiste, ont découvert qu'elle était la première fille du duc de CHARTRES et de Mme de GENLIS, née vraisemblablement en 1773 lors d'un séjour prolongé de la comtesse aux eaux de Spa. C'est elle que nous voyons tourner les pages dans l'amusant tableau de GIROUST.

Non contente de ses talents de musicienne, Mme de GENLIS, se lance dans des essais littéraires, des romans qui, avec le recul du temps, s'avèrent parfaitement illisibles.

L'orage qui allait s'abattre sur la France força Mme de GENLIS à s'expatrier. Tout d'abord en Suisse, puis en Allemagne. Le plus curieux, c'est que, à travers des pérégrinations sans nombre, sa harpe la suit avec la fidélité d'un caniche. En Allemagne, où sa situation est des plus précaires, les émigrés royalistes l'exècrent pour ses relations avec la famille d'ORLEANS (n'oublions pas que le duc de CHARTRES, devenu duc d'ORLEANS, avait voté la mort pour Louis XVI) ; de leur côté, les Républicains la suspectent de comploter le retour des ORLEANS sur le trône de France.

Elle aurait été dans une misère noire si, bravement, elle ne s'était pas mise à donner des leçons de harpe. Elle vécut ainsi jusqu'en 1800, époque où Napoléon lui permit de regagner la France. Elle ramenait dans ses bagages un jeune harpiste du nom de Casimir BAEKER qu'elle dit être le fils d'une famille berlinoise. Et, dès lors, toute sa vie tourne autour de ce Casimir à qui elle prête toutes les qualités possibles.

En 1802, elle publie une méthode

de harpe dont une partie n'est pas sans intérêt. Dans le premier chapitre, elle retrace une histoire de la harpe dont je lui laisse l'entière responsabilité. Suit un essai, assez pertinent, sur l'interprétation musicale en général. Elle attribue (comme beaucoup de musiciens à l'époque) l'invention des pédales à Georges Adam GOEPPFERT (qui laissa dire sans protester), alors que tous les harpistes

Casimir mite sur la harpe le basson, le cor et ... l'orgue ! Il joue avec un archet de son invention et obtient des "son filés" qui enthousiasment MONSIGNY. Nous avons, plusieurs harpistes éminents et moi-même, essayé de reproduire cette nouvelle technique sans pouvoir y parvenir. Casimir arrive aussi à reproduire un accord parfait sur une seule corde à l'aide d'harmonique ...



Mme de GENLIS donnant une leçon de harpe à Mlle Aëlaï de ORLEANS. (Paméla tourne les pages). Tableau de GIROUST, Musée de Versailles

savent que c'est un luthier de Donauwerth, HOCHBRUCKER, qui eut le premier l'idée de perfectionnement. Elle préconise l'emploi de petites harpes portatives à 3, 5 et 8 cordes pour que les élèves puissent s'exercer à tous moments, réinventant, sans le savoir, les harpes médiévales.

Elle s'attribue l'invention des sons harmoniques, ce qui est faux : c'est Jean-Baptiste KRUMPHOLZ qui le premier eut l'idée d'en exécuter. La méthode est dédiée à l'incomparable Casimir qui, évidemment, joue avec l'auriculaire de la main droite. Elle attribue à Casimir des "inventions" qui nous laissent perplexes : il exécute une gamme chromatique en passant la clé d'accord sur une corde (c'est un exercice que tous les harpistes se sont amusés à faire, mais le résultat n'est musicalement pas très excitant ; Cependant, PARISH-ALVARS l'a employé dans sa Sérénade).

On trouve dans les oeuvres littéraires de la comtesse des pages ayant trait à la musique et dans les "Lettres à Casimir", de nombreux conseils à son protégé.

La fin de l'Egérie du milieu littéraire, mondain et musical des dernières années du règne des BOURBONS, aura été assez triste. Logée par charité à l'Arsenal, elle essaie d'y ouvrir un salon littéraire. Sa situation financière étant des plus précaires, l'Empereur lui octroie une petite pension et ce geste généreux lui vaudra d'être véritablement bombardée de lettres pleines de conseils qu'il n'a pas jugé utile de conserver. Nous ne connaissons leur existence que grâce à des papiers trouvés dans la succession de Casimir.

Toujours en proie à des soucis d'argent, elle passe les dernières années de sa vie à déménager ou à se faire héberger par des parents.

Cependant, devenu Roi des Français, son ancien élève, Louis-Philippe, lui témoigna une reconnaissance dont elle

ne put guère profiter puisqu'elle mourut le 31 décembre 1830.

Mme de GENLIS a aussi composé quelques romances sur des vers de mirliton dont "Eloge de la Harpe" ; en voici un échantillon :

"Moderne et charmante lyre
Je veux te couronner de fleurs
Toi, qui d'un sombre délire
Calmas (sic) jadis les fureurs
Harpe si mélodieuse
Suspend la vive douleur
Qu'une absence rigoureuse
Fait éprouver à mon coeur."

Pour ceux d'entre vous que cela pourrait intéresser, en voici la cote à la Bibliothèque Nationale : Ye 23 . 223

France VERNILLAT
(suite et fin page 9)

Louise CHARPENTIER (1902 - 1964)

Troubadour du XX^{ème} siècle

1950. Le spectre de la guerre s'éloignait. C'est cette année-là que Louise CHARPENTIER choisit d'imposer sa harpe à travers la France et peut-être dépasser ses frontières. Elle savait, par des récitals donnés à Saint-Véran, Briançon, Gap, qu'elle pouvait subjuguier des publics très divers ... A condition de remplir les salles ! Elle fit aménager une 1000 Kg Renault en écrin pour sa harpe, en minuscule maison, avec le confort strictement nécessaire, pour elle et le "Vendredi" qui la libérerait de tout ce qui n'était pas son instrument et qui conduirait sa voiture.

Quelle gageure, face à l'ignorance, au parti-pris, au manque de curiosité des Français qui s'incrustaient dans leur routine et n'en voulaient pas démordre !

Le moyen le plus efficace dont disposait le Vendredi pour retourner la situation était d'amener les récalcitrants jusqu'au camping-car. Celui-ci était l'hameçon, l'appât : "Ah ! mon rêve" ; la preuve que ses deux occupantes étaient des gens normaux, le lieu où démontrer, par cinq ou six accords arpégés ou plaqués sous les doigts de Louise, que la harpe n'était pas le fillet de voix qu'ils imaginaient.

Tant pis s'ils n'étaient que 10, 20 ou 30 à la première audition : le mode de vie accepté permettait de rester sur place sans frais, et au second récital le prosélytisme des convertis triplait quintuplait l'auditoire. De toute leur âme, ils auraient voulu convaincre ceux des villes, des villages où la harpe était encore inconnue. A partir du moment où ils y croyaient, ils ne concevaient plus que d'autres n'y crussent pas encore. A travers leur foi leur fidélité dans le temps et l'espace, grâce à l'appui des Marie MAURON, Jean GIONO, Louis JOU et tant d'autres, Louise et sa harpe finirent par s'imposer, par être sollici-

tées, par sortir de France et par trouver, extramuros, des tournées que le Vendredi n'avait plus à préparer extemporanément. Six ans après, le 1000 Kg du départ fut remplacé par un 3,165 tonnes, offrant 10 m² de surface corrigée et 6 mètres de long avec la cabine avant.

L'avenir avait les couleurs de la réussite.



Ce fut à ce moment-là que Louise découvrit fortuitement le public que depuis toujours elle appelait de ses vœux (Oncle Gustave pas mort ...), un public où se mêlaient les races, les couleurs de peau, les classes sociales. Jusque là, elle ne s'était adressée qu'aux adultes et à quelques adolescents où les clivages s'étaient déjà opérés. En portant sa harpe jusqu'au seuil des auditeurs, elle avait nourri l'espoir de la faire pénétrer au cœur des existences difficiles, pauvres de joies, ternies par des plaisirs médiocres. En

fait, elle n'avait enrichi que les riches. Et voici que devant elle s'ouvrait enfin la Voie Royale. Elle s'y engagea sans réserve et scella une alliance définitive. Au contact des enfants, toutes les richesses accumulées par Louise au cours de sa vie se mirent à couler vers eux en jaillissements irrésistibles.

Travail exténuant : 4 à 5 heures de jeu quotidien, sauf les jeudis et les dimanches, matin et après-midi, en robe de scène et avec les éclairages habituels, le même tabouret, la même estrade parfois posée sur des échafaudages affolants afin que tous voient ... Louise n'économisait ni ses doigts, ni son temps et jamais n'offrit aux Tout-Petits une harpe au rabais. D'ailleurs, n'étaient-ils pas les plus exigeants de ses auditeurs ? Quand elle reprenait le Conte en les invitant à y participer, il ne s'agissait plus d'une œuvre écrite : il s'agissait d'improviser, de suivre, de précéder, d'entraîner et de retomber tout de même dans le ton, pédales en place, au moment de rejouer les principaux thèmes musicaux.

En 1964, elle avait donné 1040 récitals, 1774 auditions, parcouru 240 000 Km ... et la mort l'emporta.

Un concours international de harpe, portant son nom et dont le but est de ren-

dre à la harpe son rôle d'instrument de Récital, perpétue la mémoire de Louise CHARPENTIER ; la première édition marqua le 20^{ème} anniversaire de sa disparition, la quatrième aura lieu fin avril 1990 (*)

Suzanne GERET-BOYER, LE TEIL, Ardèche

(*) Le lecteur trouvera dans la rubrique "Annonces" le règlement et le programme du concours.

(Suite et fin page 9)

Isabelle MORETTI, 1er prix au concours international de harpe d'Israël 1988

Isabelle MORETTI est née à Lyon. Après avoir étudié la harpe avec Germaine LORENZINI, puis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris dans la classe de Jacqueline BOROT, elle remporte le 2ème prix du concours international de Munich (1983), le 3ème prix du concours international de Genève (1986). Elle vient d'obtenir, à l'unanimité du jury, le 1er prix du concours international d'Israël en décembre 1988. Elle a aussi enregistré un compact-disc, consacré à "5 sonates pour harpe", chez Harmonia Mundi.

Dominig BOUCHAUD l'a questionnée pour vous.

ISABELLE MORETTI, VOUS VOUS IMPOSEZ DEPUIS QUELQUES ANNEES COMME L'UNE DES MEILLEURES HARPISTES DE VOTRE GENERATION. APRES CE BRILLANT PRIX D'ISRAËL, QUELS SONT VOS PROJETS EN CE QUI CONCERNE VOTRE CARRIERE DE HARPISTE ?

- Le prix du concours d'Israël m'a apporté de nombreux engagements : Toulouse, La Baule, Orchestre National de Lyon, tournée en Allemagne, Festivals de Besançon et de Stresa, Canergri Hall, Amsterdam, Philharmonique d'Israël, etc ... Parallèlement à ma carrière de soliste, j'enseigne depuis novembre 1988 dans le cadre du Conservatoire National de Région à Lyon.

QUEL EST, POUR VOUS, L'AVENIR DE LA HARPE ?

- Avant de parler d'avenir, j'aimerais faire un bilan du présent. La harpe est considérée, par la majorité des musiciens, comme un instrument ne sachant faire que du "joli" sans expression profonde, sans réel legato, avec un rythme approximatif, une puissance très limitée et un répertoire restreint. Bref, un instrument parfaitement mineur.

Actuellement, trop d'organisateur de concerts pensent que la harpe est incapable de soutenir l'intérêt du public pendant tout un récital. Les mêmes organisateurs refusent la musique contemporaine et cantonnent les solistes dans le fameux "joli".

- C'est en démontrant que ces a priori sont faux (même si la harpe ne peut rivaliser avec la puissance et le répertoire du piano) que l'avenir de la harpe évoluera, qu'elle pourra conquérir ses titres de noblesse, l'audience du public et des musiciens.

QUEL EST LE REPERTOIRE QUE VOUS PREFEREZ JOUER A LA HARPE ?

- Tout, dans la mesure où l'on peut exprimer quelque chose.

QU'EST-CE QU'EVOQUE POUR VOUS L'EXPRESSION "ECOLE FRANCAISE DE HARPE" ?

- La pâte sonore et le professionnalisme. Je sais tout ce que je dois à cette école mais je n'ai pas pour autant l'intention de me recroqueviller sur mon acquis. Tout en restant lucide, il existe d'excellentes choses à prendre à l'étranger. Notamment conserver le plaisir de jouer qui peut être détruit par le perfectionnisme. Il suffit de jeter un regard attentif, positif et tolérant, donc constructif pour s'en rendre compte (d'ailleurs, cela peut s'appliquer à l'intérieur de notre doux pays !!!)



(Photo : Odile ARNAUD)

COMMENT VOUS EST VENUE L'IDEE DE JOUER DE LA HARPE ?

- Pour ne pas faire comme mes camarades qui, tous, choisissaient systématiquement le piano ou le violon. Mais, je vous avoue que l'esthétique de l'instrument a joué un rôle déterminant dans ce choix.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS A UN(E) HARPISTE SOUHAITANT FAIRE UNE CARRIERE DE HARPISTE ?

- S'agissant d'individualités, c'est le genre de question que je redoute. Il est extrêmement difficile, voire même dan-

gereux, de tirer des généralités sur les êtres. Néanmoins, je conseillerais volontiers de ne pas faire l'erreur d'écouter que de la harpe. Il est primordial de s'ouvrir aux autres instruments ainsi qu'à toutes les formes de musique. Je me permettrais d'ajouter que pour arriver à apprivoiser sa harpe, il faut faire preuve de passion, d'acharnement, de patience et d'amour.

LA HARPE MISE A PART, QUELS SONT LES DOMAINES QUI VOUS INTERESSENT, LES PROJETS QUE VOUS AVEZ ENVIE DE REALISER ?

- La danse est vitale pour moi, car je peux ainsi m'extérioriser d'une manière différente et pourtant complémentaire à mon métier.

La littérature, des romans à l'histoire de l'art, sans oublier le théâtre qui m'attire profondément, me permet d'élargir mes connaissances et de m'évader.

Et surtout j'aime communiquer avec les autres, raison pour laquelle je me passionne pour les langues.

J'éprouve également un infini plaisir à aller voir une exposition, faire un bon repas avec des amis (je suis gourmande !) suivi d'une partie de tarot énergique et farouche !!!

Je terminerai par la nature qui est pour moi d'un réconfort total car c'est en elle que je retrouve l'authenticité de la vie.

Il est bien évident que suis dans l'obligation de faire un choix car il me faudrait au moins sept ou huit vies afin de satisfaire mon insatiable curiosité.

AUTRES CHOSES QUE VOUS SOUHAITERIEZ DIRE AUX LECTEURS ?

- On évoque souvent l'importance positive ou négative d'un professeur. En ce qui me concerne, je tiens à dire que je ne serais pas arrivée à ce stade sans l'enseignement et le soutien précieux de Germaine LORENZINI. C'est elle qui m'a tout appris (et qui continue !) et je lui en serai éternellement reconnaissante.

De plus, je suis intimement convaincue qu'il n'est pas nécessaire d'écraser les autres pour "arriver". Je ne me souviens plus qui a dit : "il faut servir humblement la Musique et non pas se servir d'elle". Je sais que cette phrase peut paraître évidente mais, comme toutes les évidences, on en perd aisément le sens profond. Nous avons la chance de pouvoir pratiquer un si beau métier que je trouve regrettable de le gâcher par un mauvais esprit. J'ai le bonheur d'avoir quelques véritables amis et je compte sur eux pour me remettre les pieds sur terre si un jour je m'égarais dans ce sens !!!

Propos recueillis par Dominig BOUCHAUD

POUR UN DIPLOME D'ETAT DE HARPE CELTIQUE

Pour la première fois cette année, a été programmé en France un Diplôme d'Etat de Musique Traditionnelle. Il faut saluer cette initiative du Ministère de la Culture visant à reconnaître sa juste place la Musique Traditionnelle, et à l'intégrer dans le tissu de l'enseignement musical au même titre que les autres types de musiques.

Les multiples options instrumentales de ce Diplôme d'Etat ont été réparties dans les différentes Régions. Les épreuves de Harpe Celtique se sont déroulées à Pontivy (Morbihan) les 14 et 15 mars derniers. Huit harpistes se sont présentés, deux d'entre elles ont obtenu le diplôme : il s'agit de Françoise LE VISAGE et de Gwenola ROPARZ. On peut les en féliciter et se réjouir de cette grande première qui fait avancer d'un pas la reconnaissance de notre instrument.

Et cependant, les problèmes inhérents à cet examen sont loin d'être résolus, les critères très largement discutables et les épreuves encore inadaptées à l'instrument.

On peut prendre comme exemple l'épreuve de déchiffrement instrumental "préparé sans instrument pendant un temps égal à trois fois la durée de l'épreuve". La note complémentaire nous précise que ce déchiffrement "doit être compris comme c'est l'usage dans les musiques de tradition orale = il appartiendra au candidat d'ornementer un texte bref à déchiffrer, ce texte constituant la référence ou le modèle mélodique ou rythmique".

Cette épreuve révèle une méconnaissance de l'instrument en infligeant aux candidats un martyre bien inutile. Chacun sait bien en effet :

1. qu'un harpiste possède toujours une harpe dans sa poche quand il veut faire de la musique ;
2. qu'une improvisation met du temps à se mettre en place et à "chauffer", que cela vient souvent autant par les doigts que par la tête, et encore davantage pour un instrument harmonique avec accompagnement de la main gauche.

Aucune raison pédagogique ou musicale ne peut justifier le bien-fondé de cette épreuve, telle qu'elle est prévue jusqu'ici.

Mais encore fallait-il accéder aux épreuves d'admission ! L'arrêt ministériel régissant les épreuves du diplôme d'Etat de professeur de musique énonçait auparavant deux épreuves d'admissibilité :

- " 1) l'exécution d'une oeuvre du répertoire traditionnel de l'instrument (...) au libre choix du candidat.
- " 2) l'exécution d'une oeuvre (...) au libre choix du candidat (qui) doit être obligatoirement de style ou d'époque différent de l'oeuvre choisie au 1er ci-dessus. Il peut s'agir d'une improvisation, d'une restitution ou d'une réalisation."

Une note complémentaire a suivi, apportant les précisions suivantes :

"Pour certaines spécialités dont les répertoires les plus habituels ne sont pas exclusivement "traditionnels" ou "populaires" mais également baroques (vielle, cornemuse, flûtet) ou contemporain (vielle, harpe celtique, ...), il incombe aux candidats de choisir la discipline dans laquelle ils se présentent en fonction du répertoire exécuté par eux au titre de la première épreuve".

Et plus loin : "Dans la plupart des cas d'ambiguïté organologique, le répertoire exécuté suffira à déterminer le choix de la discipline."

Forts de ces instructions, nous, harpistes, nous posons la question : la majeure partie de notre répertoire ne relevant ni du jazz, ni de la musique ancienne, ni de la musique contemporaine, mais étant plutôt proche du traditionnel, dans quelle catégorie devons-nous nous inscrire ?

La question a été posée à la Direction de la Musique par un courrier en date du 4 juin 1988 en ces termes :

"En réalité, en ce qui concerne la Harpe Celtique, nous nous heurtons à une ambiguïté sur l'application de cette note. Vous n'ignorez pas en effet que le répertoire de la musique traditionnelle de la harpe celtique est très récent, qu'il s'agit de musique dite "savante" et de transmission écrite.

Sur quels critères, caractérisant quelle musique traditionnelle, sera donc déterminée l'adéquation du répertoire exécuté et de la discipline choisie (en l'occurrence, musique traditionnelle). Ces choix peuvent être très facilement réfutés s'ils ne s'appuient pas sur des critères objectifs.

En d'autres termes, si vous ouvrez

un diplôme d'enseignement de Musique Traditionnelle aux enseignants de Harpe Celtique, c'est donc que l'arrangement harmonisé et obligatoirement récent d'une mélodie ou danse traditionnelle ne rentre pas en contradiction avec les termes de Musique Traditionnelle ?

(...)
Je souhaite que ces ambiguïtés inhérentes à la particularité de l'instrument soient clairement résolues avant le déroulement des épreuves afin que ne soit pas pénalisé un instrument par rapport aux autres."

Et voici la réponse de Monsieur Michel de LANNOY, Inspecteur Principal à la Direction de la Musique et de la Danse, chargé des Musiques Traditionnelles :

"Votre lettre du 4 juin dernier pose avec justesse les problèmes inhérents au répertoire de l'instrument que vous pratiquez, la harpe celtique. Vous n'êtes pas la première à le faire, le récent Certificat d'aptitude de chef de Département de musiques traditionnelles ayant déjà montré la nécessité d'éclaircissements, que trop peu de candidats se sont eux-mêmes montrés en mesure de fournir. La note complémentaire à laquelle vous vous référez me paraît toutefois parfaitement précise : c'est le répertoire joué qui définit l'appartenance de l'instrument à un genre stylistique donné. Je vous accorde bien volontiers qu'une telle règle n'est pas totalement satisfaisante : elle n'est que de nécessité d'étiquetage, et la musique n'a que faire des étiquettes. Mais une fois admise, pour cet examen national, la nécessité, d'un découpage administratif par discipline, il faut bien trancher dans le vif.

Vous décrivez à juste titre le répertoire de votre instrument comme "très récent", "savant" et "de transmission écrite". Il n'en faut pas plus, à mes yeux, pour que vous puissiez relever de plein droit d'un Diplôme d'Etat de harpe au sens propre. Il serait inconcevable à un pianiste interprète de Bartok ou de Falla de revendiquer son inscription au Diplôme d'Etat de musique traditionnelle.

Ceci posé, rien ne vous interdit, en effet, de vous présenter en discipline "musique traditionnelle", mais, pour vous éviter toute déconvenue, ce choix devrait être impérativement dicté moins par le statut organologique de votre instrument que par votre capacité resti-

tuer, sur la harpe celtique, des éléments dûment identifiables comme étant de musique de tradition orale (anonymat, origine régionale, formes d'improvisation ou d'ornementation, structure rythmique, etc ...) et ceci en quelque sorte "malgré" l'arrangement et l'harmonisation. Vous comprendrez cependant qu'en ce cas, les dits éléments "traditionnels", étant organisés par vous-même, puissent au moins être sur demande soulignés et justifiés par vous-même. Il n'y a donc pas de réponse univoque à la question que pose votre lettre, en raison même de l'ambiguïté de votre instrument, objet de tradition reconstituée, par la facture plutôt que par le répertoire. C'est essentiellement à vous et à chaque candidat en particulier qu'il revient de construire sa réponse appropriée à l'intérieur de certaines conditions minimum, et à travers le choix de son répertoire.

Je vous précise, pour finir, que le cas de la harpe celtique n'est pas unique : c'est aussi celui d'instruments comme la balalaïka, la cornemuse des Flandres, l'épinette des Vosges, voire le flûtet et le violon irlandais, tous instruments pouvant relever de la musique traditionnelle sans que rien ne les y oblige, et au même titre, de la musique classique, ancienne ou contemporain. (...)"

Ce n'est qu'à l'issue des épreuves que nous avons compris qu'il fallait entendre en réalité à travers les textes :

"Exécution de deux marche, mélodie ou danse traditionnelles de styles différents, arrangées-mais-pas-trop (jusqu'ou ?) et si possible par soi-même, écrite-mais-pas-complètement (combien de notes ?) et respectant le caractère et le style traditionnel."

Les degrés d'arrangement et d'écriture étant laissés à l'appréciation du jury (ne comportant aucun harpiste), on constatera l'objectivité rigoureuse de ces critères !

Quant aux candides candidats qui ont fait l'erreur de suivre les instructions données sur la convocation :

"Si les oeuvres choisies sont écrites, vous êtes prié d'apporter quelques exemplaires pour le Jury" ; ils l'ont payé de leur échec à l'admissibilité, car il fallait surtout s'abstenir de choisir une oeuvre écrite ! En effet, les compétences musicales n'ont pas été prises en compte, mais unique le choix - bien éphémère - du répertoire de deux morceaux.

Que penser d'un Diplôme d'Etat qui tient davantage de la devinette que d'une reconnaissance de compétence ?

L'ensemble des Harpistes qui se sont présentées avait cependant un niveau musical confirmé homogène, et

toutes ont ciblé un répertoire d'arrangements ou de compositions issues du traditionnel breton, écossais ou irlandais.

On peut s'étonner, vu l'importance donnée à ce critère, qu'aucun candidat ne se soit vu demander, comme le laisse entendre la lettre de Monsieur de LANNOY, une explication ou justification de son choix de morceaux, qui n'était certes pas pur hasard. En effet, l'épreuve d'entretien avec le jury n'ayant lieu qu'à l'admission, les candidats non-admissibles n'ont, à aucun moment, pu expliquer leur choix. La décision du jury est donc restée pour tous incompréhensible et pour le moins lapidaire. Car tous ceux qui connaissent l'instrument savent que le répertoire traditionnel de la harpe celtique n'existe pas. Il nous était demandé, en fait, un prestation limitée, "collant" à la Tradition, en reniant en grande partie les caractéristiques de l'instrument: bref, une réduction de Harpe Celtique.

On peut comprendre cependant le choix de critère unique, le répertoire de Musique Traditionnelle étant en réalité le seul point commun d'options aussi différentes que le chant, cornemuse, vielle, harpe, etc ... et comment juger autrement ? Et il est vrai que, s'il est toujours possible de jouer exclusivement O'CAROLAN (musique totalement écrite, soit dit en passant ...), la musique traditionnelle de la harpe celtique ne pourra se créer qu'à partir de Racines parfaitement intériorisées et vivantes.

Le malentendu se situe donc, semble-t-il, dans la "nuance" essentielle qui existe entre une musique traditionnelle et une musique issue - de façon proche ou lointaine - de la Tradition. Or, à partir de quel degré de parenté doit-on reconnaître ou exclure une musique, l'élire ou la condamner ?

Le jury, conscient comme les candidats du casse-tête insoluble que cela pose, a envisagé plusieurs possibilités :

- proposer aux harpes celtiques de se diriger vers le D. E. de musique ancienne, dans un répertoire de musique ancienne ;
- créer une section de harpe celtique dans le cadre du D. E. de "harpe-tout-court" (encore appelée : "harpe-à-proprement-parler" ...). on se rappelle que jusqu'à présent l'épreuve d'admissibilité de ce D. E. porte sur l'exécution d'une oeuvre imposée. On imagine une transposition pour harpe celtique de Couperin ou Haendel ...

Dans tous les cas, cela revient :

- 1.) à maintenir la harpe celtique en état d'infériorité face à des musiciens spécialisés à l'aise dans leur propre catégorie ;
- 2.) à renier une fois de plus l'existence d'un répertoire caractéristique et propre

à l'instrument, mais non reconnu officiellement parce que ni assez "traditionnel", ni assez "classique", ni assez "ancien", autant dire donc, inexistant !

Il me semble judicieux d'élever le débat afin de reconnaître à la harpe celtique une entité riche, capable de s'intégrer au sein de musiques aussi différentes que les musiques purement traditionnelle, purement ancienne, ou purement classique, mais surtout capable également de briser ces étiquettes sans trahir ses Racines et en restant pleinement elle-même.

Quand les critères d'examen reposent autant sur une question de répertoire, force nous est de constater à quel point vouloir introduire la harpe celtique dans l'une ou l'autre de ces catégories est une erreur : notre pauvre instrument s'y sent bien trop à l'étroit ! Que devient donc la majeure partie de notre répertoire, exclu de ces tiroirs bien étiquetés ? Que deviennent ces "arrangements-trop-arrangés", ces "compositions-trop-écrites" ?

La harpe celtique n'a que faire d'un diplôme au rabais. Plusieurs centaines de harpistes en France vivent de la harpe celtique et de la musique qu'ils défendent. Cette musique a le droit d'être reconnue comme les autres par la mise en place, et ce dès 1990 d'un Diplôme d'Etat de harpe celtique qui reconnaisse pleinement les caractéristiques, les exigences et les richesses du répertoire de l'instrument.

Monsieur Michel de LANNOY, Président du jury et Inspecteur principal de la D. M. D. a clairement exprimé sa volonté de dialogue avec les harpistes pour une évolution positive de la situation. Il faut espérer que chacun d'entre nous saura y répondre le moment venu, afin que la harpe celtique et son répertoire soient reconnus à leur juste place.

Il ne suffit pas à la harpe celtique une Renaissance : il lui faut maintenant une véritable Reconnaissance.

Gwenn LOARER

Et toujours pour oeuvrer dans le sens d'une reconnaissance officielle de la harpe celtique, l'infatigable Gwenn LOARER, présidente et animatrice de l'Ensemble Régional de Harpe Celtique (E. R. H. C.) écrit par notre intermédiaire à tous les professeurs de harpe celtique et leur proposent le questionnaire qui suit :

Cher(e) Harpiste,

Comme vous le savez, les épreuves de harpe celtique du Diplôme d'Etat de Musique traditionnelle se sont déroulées à Pontivy les 14 et 15 mars derniers. Jury et candidats restant insatisfaits de cette formule qui s'avère inadaptée à

l'instrument, nous nous permettons d'envoyer ce court sondage à l'ensemble des professeurs de harpe celtique afin de faciliter l'élaboration, et ce dès 1990, d'un véritable Diplôme d'Etat de professeur de harpe celtique.

Nous vous demandons d'y répondre rapidement (avant le premier mai, si possible) dans la mesure bien entendu où l'avenir de la harpe celtique vous intéresse. En effet, nous avons besoin de l'appui du plus grand nombre afin que la harpe celtique et son répertoire soient enfin reconnus à leur juste place.

Bien amicalement,

G. LOARER, E. R. H. C., 2, rue Jean-Michel Caradec - 29200 BREST.

P.S. Merci de bien vouloir diffuser le questionnaire à toutes personnes de votre entourage intéressées par cette question et que nous n'aurions pas pu informer.

QUESTIONNAIRE

NOM et PRENOM, ADRESSE

1.) Quelles sont, à votre avis, les caractéristiques d'une pédagogie de harpe celtique ?

2.) Quelles sont, à votre avis, les différences fondamentales qui doivent exister entre une pédagogie de harpe celtique et une pédagogie de harpe classique ?

3.) Quelles épreuves pensez-vous nécessaires de placer à l'examen ? a) Musicales ; b) Pédagogiques

4.) Sur quels critères jugeriez-vous une pédagogie de harpe celtique ? (chiffrez de 1 à ... par ordre d'importance) : oralité - technique - interprétation - improvisation - répertoire élargi - rattachement à la musique traditionnelle - musique d'ensemble - autres (précisez lesquels)

MUSIQUE TRADITIONNELLE ET HARPE "CELTIQUE" A DUNKERQUE

La région dunkerquoise est une région où les traditions populaires sont restées bien vivantes, du moins sous certains aspects. Evidemment, le jacobinisme français a occasionné en Flandre française les mêmes ravages qu'en d'autres régions de l'hexagone où n'étaient parlés qu' "idiomes grossiers ... issus de la source impure de la féodalité et de l'esclavage" (sic) - ça, c'est pour le bi-centenaire -, l'après-guerre 40-45 ayant continué la francisation déjà bien entamée au pays des "boches du nord" (expression encore entendue dernièrement !)

Malgré cela, Dunkerque a su rester elle-même, ne serait-ce que par son carnaval.

Cela peut expliquer que le renouveau de la musique traditionnelle de Flandre française y fut particulièrement précoce et y est toujours vivant : d'abord avec le groupe "MARIEKE EN BART", puis l'association chorale et groupe de danse flamand "T REUZE-KOOR".

Dans le contexte plus large de création d' "écoles de cornemuse" en Flandre-Artois-Hainaut (dit Nord - Pas-de-Calais), cette association a ouvert un cours à Dunkerque en 1984.

Ce cours, animé par Gérard RYCKEBOER, fonctionna avec les moyens du bord pendant un an et demi, puis fut repris par la municipalité en novembre 1985. Cela permit d'avoir un cours hebdomadaire. Un cours de harpe fut créé dans le même contexte en février 1986, animé par Catherine DELAVIER.

Ces deux cours, bien qu'intégrés au sein d'une école de musique, sont

"non classiques" (ou non académiques) : les élèves y sont dispensés de cours de solfège et il n'y a ni de "niveaux", ni d'examens, ni de limites d'âge.

Les deux cours fonctionnant sur le même principe, nous ne développerons ici que le cours de harpe (objet de ce journal).

Le cours de harpe compte actuellement 6 élèves, âgés de 14 à 35 ans, dont la plupart ne sont pas, ou très peu, lecteurs de musique. Ils travaillent donc d'oreille et à l'aide d'enregistrements pour le travail à la maison, les partitions ne servant que de support au doigté.

Le temps hebdomadaire imparti pour chaque élève est en effet suffisant pour un enseignement uniquement "routinier" (basé sur l'imitation) direct et donc vraiment traditionnel.

Malgré les différences de niveau et les problèmes d'emploi du temps (pour le cours et pour le temps de travail personnel), le travail de groupe est privilégié, que ce soit à l'unisson, à deux ou à trois voix.

Ce travail en groupe est fondamental d'une part pour l'écoute (écoute des autres puis de soi) ; d'autre part, le travail en commun permet aussi la remise en question : ce qui est très formateur. L'inconvénient, c'est l'obligation d'accorder rapidement, faute de temps, plusieurs harpes ensemble.

Mais le travail individuel et de détail avec le professeur est préalable et indispensable : travail de son, de mise en place, de technique et travail musical.

Que ce soit en travail de groupe ou en travail individuel, l'élément moteur est, et ne peut qu'être, l'oreille. La dé-

marche est ici complètement différente de celle de la musique classique qui forme des musiciens d'orchestre appelés à travailler sur partitions et non de mémoire, pour des raisons pratiques. Mais, il faut quand même préciser que les solistes jouent, le plus souvent sans partition ... Est-ce concevable de voir une pièce de théâtre jouée par les acteurs, le texte à la main ?

La musique traditionnelle concernant aussi, a priori, la harpe dite "celtique" (le problème de l'appellation a déjà été débattu dans le premier numéro du "Journal de la Harpe") est au départ une musique de rencontre, de fête et, le plus souvent, de danse. Elle est devenue en plus une musique de groupe (ce qui n'exclut pas le solo) et de concert. Mais sa caractéristique essentielle reste l'interprétation et les subtilités de rythme et de jeu qui ne peuvent pas s'écrire !

Un autre facteur important : le plaisir. L'enseignement académique tel qu'il est conçu vise à produire des professionnels (examens, concours et élitisme). Cela peut être évidemment corrigé plus ou moins par l'ambiance de l'école, le professeur ... Mais la finalité reste le Conservatoire, etc ... La notion de plaisir n'y est pas fondamentale.

Dans un tel contexte, il est normal qu'il y est beaucoup de "déchets" et ce ne sont pas obligatoirement les moins musiciens, loin s'en faut. Nos élèves apprennent la musique pour leur loisir. Si le solfège y était obligatoire, il n'en resterait plus beaucoup ...

Mais cette optique n'empêche pas de faire une initiation, plus ou moins poussée, au solfège qui reste un outil de

travail appréciable mais qui ne peut être en aucun cas un critère de sélection et de jugement : ce qui est contre sens à la musique enseignée. Cela s'accompagne d'un travail d'harmonie dont l'utilité est évidente pour la harpe mais toujours en relation directe avec l'instrument.

Il nous semble important que de tels cours "parallèles" soient présents en école de musique de façon à y montrer d'autres musiques et une approche différente de la musique.

Cela n'empêche pas actuellement que nous soyons de "vilains petits canards" dans un contexte qui n'est pas du tout préparé à une telle démarche.

Signalons au passage que des cours "non conformistes" sont aussi dispensés à l'École de Musique de Calais aussi bien en musique traditionnelle (cornemuse, accordéon, stages) qu'en jazz, musique baroque et stages divers. Il faut dire que c'est en quelques sortes une école pilote dans la région ...

D'autres cours, basés sur les mêmes principes, fonctionnent depuis plusieurs années dans la région mais le plus souvent dans un contexte associatif. Ces cours ont favorisé sérieusement le développement de la musique traditionnelle par la création en particulier de plusieurs nouveaux groupes de musique "nouvelle génération" (moins de 30 ans). Evidemment, ce développement reste relatif et marginalisé mais cela est un problème plus vaste au niveau français dépasse ici notre sujet ...

Notons, pour terminer, que la harpe n'est pas un instrument traditionnel flamand (mais le bouzouki ou la guitare dite "folk" ne sont pas plus irlandais ou breton ...). Le but du cours n'est pas de faire de la musique de musée mais de donner une technique de base et une ouverture musicale suffisante pour permettre par la suite une démarche personnelle de l'élève, de favoriser le développement de la harpe "celtique" en tant qu'instrument à part entière, et aussi celui d'une pratique musicale créatrice et individualisée.

Gérard RYCKEBOER et Catherine DELAVIER

(Pour plus amples renseignements sur leurs activités musicales, lire l'article de présentation paru dans le numéro 4 ou les contacter : 1, rue de la Brasserie - 59114 EECKE (Vlaenderen) - Tél. 28 40 17 75.)

Notez aussi que Catherine DELAVIER animera le stage organisé par la Fédération des Harpistes "TELENNOURIEN VREIZH" à KEMPER (voir détails dans les pages "Informations")

(suite de la première page)

sont vendues en Irlande mais nous avons aussi des clients américains, anglais, allemands, australiens et bien sûr des français. Il arrive parfois que les gens qui viennent en vacances désirent ramener chez une harpe et il n'est pas rare qu'ils viennent frapper à notre porte. Nous préférons recevoir les commandes 6 mois à l'avance car nous pouvons avoir quelques fois une liste d'attente de 6 à 9 mois. Le coût d'un instrument varie entre 700 et 1200 livres irlandaises (frais de livraison ou d'expédition en sus).

QUELS SONT VOS PROJETS, A COURT ET MOYEN TERMES ?

Tous les ans, nous faisons des expositions ici en Irlande à Keadue en août, à Granard et à Glencolmcille (*) L'année prochaine, nous avons décidé d'aller au Festival de harpe d'Edinbourg en Ecosse avant Pâques. En été, nous aimerions venir en Bretagne pour les festivals de Quimper et de Lorient.

A long terme, nous espérons étendre la gamme de nos harpes et de posséder notre propre magasin afin de mieux faire connaître notre travail.

Evidemment, les lecteurs du "JOURNAL DE LA HARPE" souhaiteraient obtenir des informations supplémentaires sur nos productions, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter ; nous sommes ouverts à toutes suggestions.

Paddy & Tobie CAFFERKY
Lisduff, CRAUGHWELL
County Galway, Eire (Irl.)
Tél. 091-46265

Propos recueillis par Catherine MARIANY

(*) C'est d'ailleurs au cours d'un stage de harpe à Glencolmcille que j'ai rencontré ce couple de luthier et où j'ai pu essayer avec ravissement leurs harpes très appréciées par les élèves et notre professeur, Janett HARBISON, laquelle n'a pas hésité à déclarer que ce sont là les meilleurs instruments fabriqués en Irlande. C. M.



Violaine

(suite de la page 4)

Si vous désirez en savoir plus sur Louise CHARPENTIER, vous lirez le passionnant ouvrage que lui a consacré Suzanne BOYER : "Louise CHARPENTIER, Troubadour du XXème siècle, ou la Geste d'une harpe". Ce livre de 321 pages, préfacé par Jean GIONO, se lisant comme un roman, raconte le quotidien d'une artiste populaire au vrai sens du terme, championne de la communication, au cours de sa vie itinérante. Quelques photos, prises sur le vif, viennent illustrer l'ouvrage. L'auteur indique à la fin la liste des oeuvres

et des disques de L. CHARPENTIER. En complément à cet ouvrage, vous pourrez lire le livret "CELEBRATION DE LA HARPE", (30 pages) écrit également par Suzanne BOYER, qui, dans sa première partie retrace l'histoire de la harpe, puis dans sa seconde présente l'instrument, et, enfin, dans sa troisième résume l'ouvrage précédent.

Ces deux ouvrages sont édités par "LES CAHIERS DE LA JOIE", B. P. 16 - CH 2015 AREUSE (Suisse)
Ils peuvent être commandés (ainsi que les disques de L. C.) à :
FONDATION "LOUISE CHARPENTIER",
Résidence Jean Moulin - 07400 LE TEIL
F. H.

(suite de la page 3)

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :

"METHODE DE HARPE" (Paris, Duhan, 1802)
"LETTRE A Mme de GENLIS SUR LES HARMONIQUES", A. de LABORDE (Paris, 1806)
"Mme de GENLIS, SA VIE ET SON OEUVRE", H. BONHOMME (Paris, 1885)
"L'IDYLLE D'UN GOUVERNEUR", Gaston MAUGRAS, (PARIS 1904)
"Mme de GENLIS, MUSICIENNE", Michel BRENET (Antoinette BOBILLIER, dite), (in S. I. M. février 1919)
"MONSIGNY ET SON TEMPS", Arthur POUJIN
"Mme de GENLIS", Jules BERTAUT (Paris 1941)
M. G. G., article "GENLIS", France VERNILLAT (Bärenreiter Verlag-Kassel)
"Mme de GENLIS", Gabriel de BROGLIE (Paris - Perrin, 1985)

MEYER, DEIN LICHTER SCHEIN ...

(MAI, TA CLAIRE LUEUR ...)

composé par le Minnesinger Niedhart Von REUENTHAL, 1180-1240
arrangé pour harpe par Francois HASCOET, Fevrier 1989

System 1: Treble clef: 2 | 3 | 1 | ... | 1 2 | 1 2 | 1 2 3 | 2 | 1 2 | Bass clef: 4 | 2 | 1 | ... | 3 | 1 |

System 2: Treble clef: 2 | 2 1 | 1 2 | 1 2 | 3 2 1 | 2 | 1 | 1 2 | 2 | 1 2 | Bass clef: 2 1 | 1 2 | 3 | 4 | 2 | 1 |

System 3: Treble clef: 2 | 1 | 1 | 2 | 1 2 3 | 2 | 1 2 | 2 | 2 | 1 | 1 2 | 1 2 | 2 | Bass clef: 4 | 1 | 3 | 4 | 3 | 2 | 1 | 3 | 1 | *Rall* -----

System 4: Treble clef: 3 2 1 | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 | 1 2 | Bass clef: 2 | 1 | 4 | 2 | 1 | 4 | 2 | 1 | 4 | 2 | 1 |

THE MARCH OF LISSADEL

Traditionnel irlandais

arrangé par F. HASCOET, Février 1989

The musical score is written for piano and guitar in 3/2 time, with a tempo marking of quarter note = 107. The key signature is one sharp (F#). The score is divided into four systems, each with a treble and bass staff. Fingerings are indicated by numbers 1-4 above or below notes. Ornaments (marked with a tilde ~) are placed above notes in the first system. The piece concludes with a double bar line and repeat dots in the final measure of the fourth system.

System 1:
Tempo: ♩ = 107
Fingerings: 1 2, 2 1, 1 4 3 2 1, 1 2 3, 1 2, 2 2 1, 2 3 4, 3
Ornaments: ~

System 2:
Fingerings: 2 1, 1 1 2, 3 4, 2 1, 2 1, 2 3 4, 2, 2
Ornaments: ~

System 3:
Fingerings: 1, 2 2, 3 2 1, 1 2, 2 1, 1
Ornaments: ~

System 4:
Fingerings: 1, 2 1
Ornaments: ~

INFORMATIONS : STAGES , CONCOURS , ...

STAGES DE CONSTRUCTION

MÜNCHEN (MUNICH, RFA)

5 - 7 / 5 und 13 - 14 - 15 / 5
HARFENDAUKURS,
LEITUNG : Bernhard SCHMIDT

Dieser Kurs ist geeignet für Laien mit Geschick für handwerkliche Arbeit. Durch Verwendung guter Materialien und massiver Hölzer wird den Kursteilnehmern die Möglichkeit geboten, selbst ein Instrument zu bauen, das hohen klanglichen Anforderungen gerecht wird. Instrumententeile werden soweit vorbereitet, wie es zur Durchführung des Kurses erforderlich ist.

In diesem Kurs bauen wir eine keltische Harfe mit ihrer typischen schön geschwungenen Form.

Zwei verschiedene Ausführungen sind möglich :

... Keltische Harfe mit Nylonbesaitung

... Keltische Harfe mit Metallbesaitung.

(Materialkosten jeweils : DM 450,-)

Form und Tonumfang der beiden Harfentypen sind identisch : 30 Saiten (F-g3) ; die Höhe beträgt jeweils ca. 112cm.

Die Konstruktionen unterscheiden sich jedoch etwas voneinander.

Das verwendete Holz ist Kirschbaum mit einer Resonanzdecke aus gutem Fichtenholz. Außerdem ist es jetzt erstmalig möglich, Halbtonmechaniken nachträglich anzubringen.

Bei der Anmeldung Harfentyp ("Nylon" bzw. "Metall") unbedingt angeben.

INFORMATION :

Freies Musikzentrum - München
Ismaninger Straße 29 - 8000 MÜNCHEN (RFA)

Urlaub mit Musik machen ?
nette Leute kennenlernen ?
Faulenzen mit Kultur-Appeal ?
DAS ALLES GIBTS BIEM SUMMER
MUSIK FEST '89 - Sa. 29.7 - Sa. 5. 8
(und noch viel mehr !)
Jeden Tag viele Workshops ... Jede
Nacht Tanz.
Das SommerMusikFest findet statt auf
dem Gelände der Jugendherberge
Mosenberg - bei Kassel-, mitten in der
BRD (man braucht keinen JH-Ausweis).

Das Team und das Angebot :
Atrikanische Rhythmen, Harfe, Poly-
rhythmik : *Rüdiger OPPERMANN* ;
Irische Harfe : *Christoph PAMPUCH* ;
Irische Harfe, Tiroler Harfe : *Uschi LAAR* ;
Mandoline ; Jazz-Improvisation für Blä-
ser ; Frankisch Tänze ; Akkordion ; Bock
; Blues-Gitarre ; Bretonische Tänze und
Lieder ; Irish Fiddle ; Dulcimer ; 5 st.
Banjo ; Elemente Indischer Musik, etc ...

AUBERDEM : Tee/Kaffee - Haus mit
allerhand Schleckerein ... Kindergruppe
... Babysitting ... Großes Tanz-Zelt ...
Massage ... See und Schwimmbad in der
Nähe ... Schön Gegend für Spaziergänge
... Getränke zu zivilen Preisen.

ABER : Kein postmoderner Luxus ! ...
Keine Tagesbesucher ! ... Keine Hunde !

ACHTUNG ! : Begrenzte Teilnehmerzahl !
Reservierung in der Reihenfolge der
Anmeldung ! ... Ausführliche Informati-
onen werben nach Eingang der Anmel-
dung zugesendet.

DIE PREISE :

a) Eine Woche SommerMusikFest mit
Unterkunft (Mehrbettzimmer) und Voll-
verpflegung : DM 380,-

b) Eine Woche SommerMusikFest auf
Zeltplatz mit Wollverpflegung : DM 360,-

c) Eine Woche SommerMusikFest,
Zeltplatz (keine Verpflegung) : DM 260,-

d) Eine Woche SommerMusikFest
(Hote/Pension selbst organisieren) : DM
230,-

Kinder bis 2 Jahre umsonst, 2-8 Jahre
20% Ermäßigung

ORGANISATION UND INFORMATION :

Rüdiger OPPERMANN,
Postfach 601,
7570 BADEN-BADEN, RFA

DINAN (Côtes-du-Nord)

du 3 au 8 juillet dans le cadre de la
13ème session musicale. Tous niveaux.

ANIMATEUR : MYRDHIN, 1er prix des
JMF, de Killarney (Irlande, Dolgellau
(Pays-de-Galles, Triskell d'Or, anima-
teur d'ateliers scolaires, donne de nom-
breux concerts seul ou accompagné, a
sorti 19 disques 33 tours.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE :

- . Techniques spécifiques à la harpe
celtique
- . Improvisation sur des thèmes tradi-
tionnels
- . Musique d'ensemble avec chanteurs et
flûtistes.

(Il est préférable d'apporter son instru-
ment mais des harpes seront à la dispo-
sition des stagiaires.)

INTEGRATION DU STAGE DANS LE FESTIVAL MUSICAL :

Les stagiaires sont invités à la Finale du
6ème concours international de harpe
celtique le dimanche 9 juillet après-midi.
En plus de l'atelier harpe, les élèves
harpeurs retrouveront les élèves des
autres disciplines (voix et pédagogie,
clavecin, flûtes, guitare, orgue) pour un
travail en musique d'ensemble et en
chant choral. Les stagiaires participent
gratuitement à tous les concerts du soir.

FRAIS PEDAGOGIQUES : 1000 F. Repas
et hébergement possibles sur place
(Lycée privé "Les Cordeliers").

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
S. P. A. M., 45, rue de Brest, 35042
RENNES cedex. Tél. 99 54 20 20

CHATILLON-SUR- CHALARONNE (AIN)

du 4 au 9 juillet au Centre Culturel de
LA DOMBES (Pour initiés et confirmés)
Animé par Mariannig LARC'HANTEG.

CONTENU :

- . Atelier de style de musiques de Haute
et Basse Bretagne
- . Atelier de chant accompagné de lan-
gues française et bretonne ;
- . Atelier de harpe et accordéon diatoni-
que (un stage d'accordéon aura lieu pa-
ralèlement) ;
- . Travail de groupe ;
- . Pédagogie.

Apporter son instrument, cordes de
rechange, papier à musique, pupitre,
magnéto à K7, etc ...

PRIX : 1700 F.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

A. D. D. I. M. / AIN,
34, rue Général Delestraint - 01000
BOURG-EN-BRESSE - Tél. 74 21 11 82

STAGES DE HARPE SANS PEDALES

MOSENBERG (RFA)

Sa. 29.7 - Sa. 5. 8

WOLLTEST DU SCHON LANGE MAL ...
Wirklich Zeit zum Musizieren haben ?
alte Freunde und Freundinnen wieder-
sehen ?

in andere Musikrichtungen reinschnup-
pern ?

ein großes Fest feiern, ohne es selbst
organisieren zu müssen !

tänzen bis zum Umfallen ?

ein paar bekannte Leute näher kennen-
lernen ? dich auf deinem Instrument
verbessern ?

AN TEANGA, ISLE OF SKYE (Scotland)

CURSA CLARSAICH 1989 - CLARSACH
COURSE

The 1989 CLARSACH (harp, in scottish
gaelic) Course at Sabhal Mor Ostaig will
be held from Monday 10th to Friday 14th
July.

TUTOR :

The tutor for the course is Alison KINNAIRD from Edinburgh, who is widely recognised as the foremost expert on traditional harp music. Alison is experienced as a performer and a teacher and has produced both books and recording on the clarsach.

COURSE CONTENT :

The course is an introduction to playing Highland music in a traditional style on the Clarsach, the gut-strung Scottish harp.

The tutor will deal with playing techniques, decorations and harmony and how to approach the arranging of solo music and accompaniment.

Because the playing is intensive, it is a good idea to practise regularly before you come so that your fingers are toughened. Rubbing methylated spirits on your fingertips will help.

The course is principally aimed at those who are already playing.

It is a good idea to bring a cassette recorder if possible. Since most of the teaching is done orally, this is useful as a teaching aid.

It is suggested that students prepare two pieces of Scottish music as a basis for discussion and tutorial help.

(If players do not have a Clarsach, please contact the Collège well in advance for advice.)

Other courses include : Gaelic learners, piping, fiddle, accordion, hebridean dance.

INFORMATION AND BOOKING :

SABHAL MOR OSTAIG
Colaisde Foghlam Ard Ire
(College of Further Education)
Isle of Skye -
IV44 8RQ (Scotland)

UNIVERSITY OF STIRLING (Scotland)

from 10th to 14th July

DESCRIPTION :

Catering for students from elementary standard upwards, tuition is offered in solo-playing, group-playing and, self-accompaniment, with emphasis on a sound technique and coping with individual problems. There will be discussion of differing styles of playing and of performance. Students should prepare the prescribed pieces and two of their own choice. There will be an informal closing ceilidh.

TUTOR :

Isobel MIERAS, has delighted audiences throughout Scotland with her solo recitals for harp and voice. A highly experienced teacher, working both privately and in schools, she is also an adjudicator, arranger and recording artiste.

INFORMATIONS AND BOOKING :

STIRLING UNIVERSITY
Department of Continuing Education -
Airthrey Castle
STIRLING FK9 4LA
(Scotland)

ROTHBURY (Scotland)

14th, 15th and 16th July

CLARSACH PLAYING WEEKEND

The course is designed to give the beginner, young or old, an introduction to the basics of playing, thus enabling them to play simple chords, whilst at the same time, they will be supplied with enough information to progress to a higher standard. The more advanced player will be able to elaborate on their basic technique, play along with other instrumentalists and work on specially composed material.

All participants must be able to read music and have their own instruments, in this respect if you do not have a clarsach then one may be available for loan, contact Chevy CHASE for details.

The tutor for the weekend will be Janet BENNETT, who studied singing and the harp at the Royal Academy of Music in Glasgow. Resident in Newcastle, she performs professionally, both as a soloist and with groups and orchestras in the region.

Throughout the weekend, four courses will be run simultaneously : fiddle, Northumbrian small pipe, clarsach and Scottish small pipes. A certain amount of interaction between the various group sessions will take place, but if you wish to attend one of the more specialised sessions away from your main instrument, then please do so.

INFORMATIONS AND BOOKING :

Chevy CHASE
Cliffside
ROTHBURY - NE65 7YG (Scotland)

QUIMPER (Finistère)

du lundi 17 au vendredi 21 juillet 1989 dans les locaux du Collège Le Likès, organisé par la Fédération des Harpistes de Bretagne "TELENNOURIEN VREIZH", Le Festival de Cornouaille et coproduit par l'ADDM 29 ; Tous niveaux sauf débutants.

ENCADREMENT :

Les cours seront donnés par Katrien DELAVIER qui a tout d'abord étudié la harpe, puis la flûte au Conservatoire ; ce qui, en plus de l'acquisition d'une technique instrumentale solide, lui permet de jouer avec différents orchestres dont l'orchestre de Flandre Wallonne et l'orchestre régional de Lille. Par la suite, elle s'intéressa à la musique celtique et obtint les premiers prix du "Kan ar Bobl" de Lorient ainsi que du concours international de harpe de Killarney (Irlande) en 1982. Elle forma alors un duo de musique celtique (flûte, harpe et chant) lui permettant de rencontrer d'autres musiciens du nord de la France et d'autres musiques traditionnelles puis de jouer avec plusieurs formations.

INTEGRATION DES STAGIAIRES DANS LE FESTIVAL :

Le stage se déroulant pendant le Festi-

val de Cornouaille (l'une des plus importantes manifestations musicales traditionnelles de l'été en Bretagne), les stagiaires auront l'accès gratuit aux principaux concerts et animations.

PROGRAMME :

Le stage peut se répartir en deux niveaux :

. niveau "confirmés" : spécialisation en musique irlandaise, travail des ornements et du phrasé sur jigs, reels et hornpipes.

. niveau "moyen" : travail de répertoire irlandais (slow airs, hornpipes, planxtys) mais aussi possibilité d'aborder un répertoire flamand et de "bal folk" (valse, scottisches, mazurkas, ...)

Pour les deux niveaux :

. travail d'harmonisation

. Ecoute et analyse musicale à l'aide d'enregistrements de divers instruments et musiques en grande partie traditionnelles.

Le travail se fera principalement d'oreille, axé sur l'écoute et l'imitation, avec travail d'ensemble, écoute d'enregistrements. Dans cette optique, il est donc souhaitable que les stagiaires apportent un petit magnétophone.

COUT : . internat : 1155 F.

. externat : 765 F.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

TELENNOURIEN VREIZH
3, rue Victor Segalen - 29000 KEMPER

LORIENT (Morbihan)

du 31 juillet au 4 août,
animé par Gwenn LOARER.

Ce stage aura lieu parallèlement à des stages de biniou, bombarde, violon, cornemuse écossaise, accordéon, flûte traversière, chant et guitare. Concerts de musique celtique tous les soirs.

Horaires des cours : 9h - 12h et 14h - 18h.

TARIF des cours : 1000 F pour 5 jours.
Repas et hébergement : 600 F. Arrhes : 300 F.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Conservatoire Régional de Soye,
56270 PLOEMEUR,
Tél : 97 86 32 08.
Responsable : Jean BARON :
Tél : 97 36 84 46.

STAGE DE HARPES AVEC ET
SANS PEDALES

BARCELONNETTE (Alpes de Haute-Provence)

du 14 au 30 juillet dans le cadre de l'Académie Internationale CLAUDE-DEBUSSY. Tous niveaux, pas de limite d'âge, préparation à l'entrée aux C. N. S. M.

Animé par Michèle EJNES-GONZALES.

PROGRAMME :

- . Cours individuels.
- . Cours de musique de chambre (l'Académie comportant des stages pour tous les instruments.)
- . Musique d'ensemble et concert à 8 harpes.
- . Déchiffrage, interprétation.

PRIX : de 3000 à 3900 F. selon restauration et/ou hébergement souhaité ; possibilité d'hébergement pour parents ou amis en chalet ou studio.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
Mme Thérèse VANDAMME-DANGAIN,
1, rue du Général Decaen
57070 METZ. Tél. 87 76 06 46

STAGES DE HARPE A PEDALES

TOURS (Indre-et-Loire)

du 6 au 31 juillet dans le cadre de la 15ème Académie Internationale. Ce stage, animé par Vera DULOVA de Moscou est ouvert aux solistes, professeurs et étudiants possédant un bon niveau musical. (Possibilité d'assister en auditeur libre). Prix réduits aux concerts (environ une vingtaine) pour les stagiaires.

PRIX : 2600 F + 300 F pour frais d'inscription.
Possibilité d'hébergement sur place.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
Académie Internationale d'Art Musical,
3, rue Ancelle, 92200 NEUILLY.
Tél. 47 22 97 08

NICE (Alpes-Maritimes)

dans le cadre du Centre International de formation Musicale :
. 1ère session : du 8 au 22 juillet inclus sous la direction de Brigitte SYLVESTRE.
. 2ème session : du 24 juillet au 7 août inclus sous la direction conjointe de Marie-Claire JAMET et de Fabrice PIERRE.

PRIX : 2000 F la session + 600 F de frais d'inscription.
Hébergement possible en demi-pension et en résidence universitaire : 1900 F.
5 concerts publics donnés avec la participation des stagiaires (des stages d'autres instruments ont lieu parallèlement) sont organisés à chaque session, ainsi que 3 concerts publics avec la participation des professeurs.
Des harpes sont mises à la disposition (à titre gratuit) des harpistes ne pouvant apporter leur instrument.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
C. I. F. M. - Conservatoire National de Région, 24, bd de Cimiez - 06000 NICE
Tél. : 93 81 01 23 / 93 81 57 18

QUIMPER (Finistère)

du 31 juillet au 13 août, dans le cadre des 11èmes SEMAINES MUSICALES DE QUIMPER, stage de harpe avec Fabrice PIERRE, premier prix du concours international de harpe M. A. Cazala (1984), professeur au C.N.S.M. de Lyon, professeur à l'école normale de musique. Ce stage est destiné aux jeunes musiciens de niveau "fin d'études" et "supérieur" des Conservatoires Nationaux pour approfondissement de la pratique de la musique de chambre ou pour le perfectionnement.

PRIX : Instrument seulement : 1000 F ; instrument et musique de chambre : 1600 F ; 400 F de droits d'inscription. Hébergement en lycée (700 F) et restauration (1000 F.) possibles.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
O. S. C. A. C. - Académie d'été de QUIMPER, 7, cité Kerguelen
29000 QUIMPER.

VICHY (Allier)

du 1er au 13 août, stage européen d'orchestre pour cordes, vents et percussions, animé par Philippe DULAT, compositeur et chef d'orchestre. L'encadrement est assuré par une équipe de 22 musiciens (solistes, professeurs). Harpe : Isabelle SALMON-PERRIN, professeur au C. N. R. de Nantes.

Le nombre d'instrumentistes sera limité en fonction des pupitres, de manière à former deux niveaux d'orchestre : supérieur et élémentaire-moyen (niveau minimum exigé : 5 ans d'instrument).

PROGRAMME :

- 1) - niveau supérieur :
. Orchestre à cordes : "Danse sacrée et profane" de DEBUSSY.
. Orchestre symphonique : "Dans les steppes de l'Asie centrale" de BORODINE - "8ème symphonie "inachevée" de SCHUBERT - "Ma mère l'Oye" de RAVEL.
- 2.) Niveau élémentaire-moyen : diverses pièces originales.

PRIX : forfait (hébergement + cours) : 2700 F. - cours seuls : 1400 F. - hébergement seul : 1800 F. Arrhes : 200 F. (chèques vacances acceptés).

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
"L'AMI DE LA RESONANCE",
22, RUE DU RACINAY
78120 RAMBOUILLET.
Tél. : (1) 34 83 26 81 ou (1) 40 10 91 17.



CONCOURS

**4ème TROPHEE
"PER GUILLOU"**

Le dimanche 4 juin à CARHAIX- PLOUGUER (Finistère) organisé par les Ecoles de musique de CARHAIX- PLOUGUER et de POULLAQUEN et le Centre culturel breton "Egin" de CARHAIX-PLOUGUER.

Pour la première fois, un concours de harpe est organisé dans le cadre du Trophée qui, jusqu'ici, ne comprenait que des concours de biquou-bombarde, accordéon, treujenn-gaol (clarinette) et kan-ha-diskan.

Ce concours a pour but de promouvoir le répertoire traditionnel de la région "Montagne" et son interprétation à la harpe. Il est ouvert à toutes et à tous sans limite d'âge. Le repas de midi est offert aux concurrents et aux membres du jury.

Le jury sera composé de personnes compétentes en musique traditionnelle, en technique de l'instrument, en harmonisation.

Deux catégories sont prévues : moyen et confirmé.

Les concurrents devront interpréter une mélodie ou une marche, et une suite de gavottes (ton simple, tamm kreiz, ton double) Les airs seront tirés partiellement ou entièrement du répertoire traditionnel (des compositions dans le style pourront s'intégrer dans la suite d'airs. Durée de la prestation : de 5 à 10 mn.

Critères de notation :

- 1) respect du caractère traditionnel des morceaux : phrase, appuis de la danse.
- 2) arrangement : qualité rythmique et harmonique.

Dans les jours suivant le concours, le jury fournira des commentaires pour chacun des candidats.

Clôture des inscriptions : 15 mai 1989 qui doivent être adressées à : Ecole de Musique Celtique, Château Rouge, rue des Martyrs - 29270 CARHAIX-PLOUGUER, Tél. 98 93 78 71.

**"LES TOURNOIS DU
ROYAUME DE LA MUSIQUE"
de RADIO FRANCE.**

Parmi les différentes disciplines, les harpistes de moins de 21 ans peuvent participer à ce concours.

EXTRAITS DU REGLEMENT :

MORCEAU DE CONCOURS :
Préparez à votre choix un morceau ou un fragment de morceau de musique classique ou contemporaine, le jury se réservant le droit d'arrêter le candidat

au moment jugé par lui nécessaire. Vous pouvez jouer de mémoire ou non. Les "Airs de Variété" ne sont pas admis ainsi que les transpositions de toutes sortes.

EPREUVES SUR LE PLAN LOCAL :

Le premier échelon est d'être reçu SUJET du Royaume de la Musique. Ces candidats reçoivent un diplôme avec ou sans mention et ne sont pas retenus pour la sélection régionale.

SELECTION REGIONALE :

Les candidats retenus pour Sélection régionale reçoivent un CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT avec le titre de SUJET.

Leur enregistrement est jugé en fin d'année scolaire et classé s'il le mérite : 1ère, 2ème ou 3ème mention, médaille, prix, ... Les 2ème ou 3ème récompenses reçoivent le titre d'ECUYER ; Les 1ères récompenses reçoivent le titre de CHEVALIER. Un diplôme indiquant leur grade leur sera envoyé pour authentifier ce résultat.

SELECTION NATIONALE :

Les candidats qui ont obtenus une 1ère récompense (mention, médaille ou prix) sont jugés par le grand jury composé de représentants de RADIO-FRANCE, de responsables de l'émission et de diverses personnalités du monde de la musique.

Les meilleurs des enregistrements sont sélectionnés pour être diffusés sur les différentes chaînes de RADIO-FRANCE. Ce grand jury établit le palmarès annuel des Tournis du Royaume de la Musique pour chaque instrument et pour chaque degré.

Les 1ers prix et 1ères médailles de cette sélection nationale élevés au grade de Prix d'Honneur sont retenus pour jouer au Grand Concert des prix d'Honneur du Royaume de la musique, concert donné chaque année à PARIS avec un orchestre de RADIO-FRANCE : c'est la récompense suprême des CHEVALIERS du Royaume de la musique.

Pour la Bretagne le Tournoi aura lieu à QUIMPER (Finistère) le samedi 3 juin de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 à l'Auditorium de la Chapelle du Lycée, Place Le Coz.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Marie-Astrid ARNAL,
13, rue de la Prairie, 29000 QUIMPER
"LE ROYAUME DE LA MUSIQUE",
16, rue d'Assas, 75006 PARIS,
Tél. 42 22 19 56

2ème TROPHEE MONDIAL DE LA HARPE CELTIQUE DE LORIENT

les 12 et 13 août dans le cadre du Festival Interceltique.

Epreuves éliminatoires : le samedi 12 août ;

Epreuves finales : le dimanche 13 août à 15 heures.

EXTRAITS DU REGLEMENT

... Ce Trophée d'interprétation aura pour but de promouvoir la harpe celtique et son répertoire spécifique.

Il sera ouvert à tous les musiciens amateurs ou professionnels sans limite d'âge, pratiquant la harpe celtique, quel que soit le nombre et la nature des cordes, à l'exclusion des instruments à pédales à simple ou à double mouvement.

Le Festival Interceltique de Lorient mettra en place, avec des personnes compétentes, un Comité Technique International qui sera chargé de veiller au bon déroulement des épreuves. Font partie du Comité Technique International : Moïra McCULLUM, Alan STIVELL, Mariannig LARC'HANTEG, Kristen NOGUES, MYRDDHIN, Sylvia WOODS, Rosleean O'TUAMA. Le Comité Technique International désignera les membres du jury dont les décisions seront sans appel.

La veille de la Finale, les candidats devront se présenter à des épreuves éliminatoires et jouer les morceaux imposés tels qu'ils sont fournis par le comité organisateur. Les concurrents possédant un instrument au nombre réduit de cordes seront autorisés à changer d'octave pour jouer les morceaux imposés.

A l'issue des éliminatoires, le jury déterminera la liste des concurrents qualifiés pour les épreuves finales.

Le répertoire exécuté au cours de la Finale devra être une suite continue de 8 à 12 mn, qui devra être tirée du patrimoine celtique ou être conçue à partir de thèmes ou selon les structures utilisées dans les musiques celtiques. L'interprétation devra être en accord avec la tradition musicale. Les styles pourront être traditionnels ou découler, sans la trahir, de la matière traditionnelle. ...

Plusieurs harpes seront mises à la disposition des candidats qui n'apporteraient pas leur instrument. (Se renseigner auprès des organisateurs).

Des locaux de répétition seront mis à la disposition des concurrents le jour des éliminatoires et de la finale.

Le total des prix en espèces sera de 50 000 FF, d'autres prix en nature pourront s'ajouter à cette somme qui sera répartie ainsi : 1er prix : 25 000 F ; 2ème prix : 10 000 F ; puis, dégressivement du 3ème (5 000 F) jusqu'au 7ème (1 000 F). Le jury pourra décider d'octroyer un prix dont le montant sera retiré de l'enveloppe globale, un glissement sera alors effectué dans l'affectation des prix suivants.

Le voyage et l'hébergement des candidats seront à leur charge (mais réservations possible par l'Office du Tourisme).

Le repas de tous les candidats sera pris en charge le jour des éliminatoires et de la finale. L'entrée aux éliminatoires et à la finale sera gratuite pour tous les candidats.

Les concurrents devront jouer lors des éliminatoires :

. NA REUBEIRAN

. GAVOTTEN AR MENEZ
. CONNOR MAC AREAVY

(Texte musicaux demander au secrétaire)

L'inscription au concours est gratuite.

RENSEIGNEMENTS :

Festival Interceltique de Lorient,
Place de l'Hôtel de Ville
56100 LORIENT

4ème CONCOURS INTERNATIONAL DE HARPE "LOUISE CHARPENTIER".

En avril 1990.

Son but est de rendre à la harpe son rôle d'instrument de récital. Il est doté en cordes par SAVAREZ S. A. et les Maisons SALVI et BUDIN prêtent des harpes au concours.

EXTRAITS DU REGLEMENT

. Le concours est ouvert aux harpistes nés à partir du 1er janvier 1960.

. Le concours comportera une épreuve éliminatoire et une épreuve finale publique à laquelle participeront 10 candidats (ou moins) sélectionnés lors de l'épreuve éliminatoire. Le jury se réserve le droit, sans appel, d'interrompre un candidat s'il le juge nécessaire. Toutes les oeuvres devront être jouées de mémoire.

. Il n'y a qu'un seul sauréat à chaque concours. Il peut être décerné, le cas échéant, une "mention spéciale du jury". En aucun cas le montant du prix ne sera partagé.

. Seuls sont retenus les quarante premiers bulletins d'inscription dûment remplis. Ils devront être adressés à :

FONDATION "LOUISE CHARPENTIER"
Résidence Jean Moulin
07400 LE TEIL D'ARDECHE (France),
Tél. : 75 52 15 30
avant le 15 mars 1990.

...
. Le jury sera composé de harpistes et de musiciens étrangers et français de réputation internationale.

. Un seul prix sera décerné, à savoir un chèque de 50 000 FF.

PROGRAMME DES EPREUVES qui se dérouleront Salle Edmond Michelet à la Cité Internationale des Arts, 18, rue de l'Hôtel de Ville - 75004 PARIS,
Tél. 42 78 71 72

ELIMINATOIRES :

W. A. MOZART - Anton EBERL : Air avec variations et rondo. Pastorale.
Arrangement : J. THOMAS. Ed. LEDUC (C/O SALVI)
P. HOUDY : Sonate (Ed. LEDUC)

FINALE :

PESCETTI : Sonate. Ed. LYRA (c/o M. D BUDIN)
F. LITZ : Le Rossignol. H. Renié. Ed. LEDUC.
M. de FALLA : Danse espagnole numéro 1

extraite de La Vie Brève), Ed. CHERSTER.
 Louise CHARPENTIER : Rapsodie (Ed. BILLAUDOT).
 Jean CRAS : Deux Impromptus. Ed. SALABERT.
 KATCHATURIAN : Danse Orientale et Toccata, Ed. Le CHANT DU MONDE.
 Bernard ANDRES : Elégie, Ed. HORTENSIA.

Harpe, MARIVEL 90, B. P. 60 - 92310 SEVRES :

- 1) un curriculum vitae -
- 2) une recommandation de leur professeur -
- 3) 2 photos d'identité -
- 4) une enveloppe timbrée avec leur adresse pour convocation -
- 5) un chèque de 50 F. à l'ordre de MARIVEL 90 - 4ème Congrès Mondial de la Harpe.

CERCHE INTERPRETE HARPISTE pour jouer ma composition au Concours international de Harpe Celtique de DINAN le 9 juillet prochain. Sensibilité musicale et connaissance de la musique celtique souhaitées. Tél. 99 68 69 29.

MARIVEL - IVème CONGRES MONDIAL DE LA HARPE

Vous savez déjà que la France a été choisie par le "WORLD HARP CONGRESS" pour accueillir le 4ème Congrès Mondial de la Harpe. Il aura lieu à Paris-Sèvres du 9 au 15 juillet 1990. Nous désirons faire figurer l'École Française de Harpe en bonne place ; nous choisirons cinq français ayant moins de 25 ans au 9 juillet 1990, pour les présenter au cours de ce 4ème Congrès Mondial. L'audition aura lieu le samedi 25 novembre 1989 au S. E. L. de Sèvres, avenue de l'Europe.

Le morceau imposé est "LA LEGENDE" d'Henriette RENIE, éditions LEDUC, (coupure : 1 mesure avant le 2/4 de la page 15 - 2 temps avant l'allegro final, page 16).

Pour l'inscription, les candidats devront adresser, avant le 1er octobre 1989, "4ème Congrès Mondial de la

HARPES A VENDRE

HARPE BARDIQUE (Jaffrennou), 22 cordes, 1200 F. S'adresser à Pierre NICOLAS, Kér Simon, 56230 KISTREBERZH (Questembert) Tél. 97 26 61 12 (le soir) ou 97 01 74 47 (la journée).

HARPE CELTIQUE (Camac), 34 cordes, année 1985, avec housse, très bon état. 6500 F à débattre. Tél. : 97 66 73 85, après 17h30 ou mercredis et samedis matins.

HARPE CELTIQUE (Camac), modèle "Troubadour", 22 cordes nylon, avec petite housse, a servi pendant 1 an : 1500 F. S'adresser à Madeleine MACE, 2, ALLE DES PINS, 56390 COLPO. Tél. 97 66 83 25.

NOUVELLES PUBLICATIONS DE PARTITIONS

Dominig BOUCHAUD : deux sequences "INTENSE : COMME UN CRI" et "VERTIGE", pièces de musique contemporaine de niveau difficile. 5 pages. 30 F. A commander chez l'auteur : 33, rue Penn-ar-Stang - 29000 QUIMPER

Gwenola ROPARZ : L'auteur inaugure sa propre collection "UN DROÏAD DANS" (un pas de danse), airs du répertoire traditionnel breton arrangés et harmonisés pour la harpe par ce premier recueil de 15 pages consacré à un terrain qu'elle connaît très bien : la suite de gavotte des montagnes. Une introduction de trois pages présente en détails les trois parties de la suite en insistant sur l'accompagnement rythmique. 50 F. A commander chez l'auteur : B. P. 7 - 29246 POUULLAOUEN.

L'E. R. H. C. à PONTIVY

Durant le week-end du 18-19 février, les harpistes de l'Ensemble Régional de Harpe Celtique se sont rassemblés à PONTIVY, une ville pittoresque et bien sympathique. Le samedi après-midi, nous nous sommes donné rendez-vous au Lycée agricole "Le Gros Chêne" où nous avons travaillé : perfectionnement de la "Danse slave" (une gavotte) sur laquelle chacun a fait sa petite improvisation.

Le dimanche, nous avons continué à travailler cette pièce. Vers 10 heures, après une pause relaxation (qui fut la bienvenue pour bien décontracter son corps afin de faire ensuite du bon travail), Kristen NOGUES, l'invitée du

COMPTES-RENDUS DE STAGES

week-end nous apprit une danse péruvienne. Elle nous joua d'abord la mélodie sur sa harpe puis nous expliqua la façon de l'interpréter. C'est après la mémorisation et les explications entendues que tous les harpistes ont joué la mélodie. La rencontre avec Kristen m'a beaucoup apporté de choses par exemple : apprendre un morceau que l'on ne fait pas d'habitude en cours ; expliquer la technique d'enseignement

tchèque (qui est tout à fait différente de celle de chez nous).

Le dimanche après-midi, nous avons perfectionné les deux mélodies. Le prochain stage est prévu à LA BAULE en Loire-Atlantique.

Rappelons que les harpistes de l'Ensemble se regroupent dans un lieu chaque fois-différent tous les deux mois pendant un week-end au cours duquel nous rencontrons une personnalité du monde harpistique ; avant de se quitter, nous nous mettons d'accord sur un programme de pièces à travailler dont la mise en commun aura lieu lors de la rencontre suivante.

Anne-Cécile CLOAREC,
 LA BAULE, Loire-Atlantique



RENCONTRE AVEC YANN DOUR A QUIMPER

La Fédération des harpistes de Bretagne "TELENNOURIEN VREIZH" avait organisé les 12 et mars un stage sur l'interprétation des danses bretonnes avec un instrument à la fois mélodique et harmonique. Elle fit appel à l'accordéoniste Yann DOUR qui expliqua comment il trouvait ses arrangements et réalisait ses accompagnements pour jouer les danses bretonnes, faisant varier leur mélodie et sans en dénaturer les caractéristiques rythmiques.

Et c'est sur 5 types différents de danses (dans plinn et gavottes, les plus délicates ; hanter dro, laridé et mazurka, les plus faciles) que le groupe de 6 harpistes plancha : le but n'étant pas ici d'entraîner les doigts ou de "dévorer" du répertoire nouveau mais plutôt d'acquérir une base, des pistes, pour des travaux personnels et de développer une technique d'arrangement différente du type classique. Un stage très concluant et très positif. A refaire

F.H.